



Moulins, 1^{er} septembre 2011 à 15h00

COMMUNIQUE DE PRESSE

La préfecture de l'Allier communique

Le département de l'Allier est placé en vigilance jaune à enjeu de sécurité pour un risque d'orages.

Cette menace orageuse arrive par le sud et atteindra le département de l'Allier en milieu d'après-midi.

Des orages pourront être localement violents et accompagnés de grêle et de rafales de vent (60 à 80 km/h).

Ils pourront également donner des cumuls de précipitations localement de 30 à 60 mm.

Les derniers orages s'éloigneront vers le Morvan en soirée et première partie de nuit.

Soyez vigilants lors de vos déplacements.